

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général: M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.
Trésorier: M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6^e.

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^{me} (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98	France et Colonies Françaises	400 francs
	Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

DERNIER AVIS DU TRÉSORIER

Les cotisations non réglées seront mises en recouvrement vers le 25 mai, majorées des frais de 100 francs. Les retardataires ont intérêt à se libérer avant cette date.

ORDRES DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE : Mardi 9 mai, à 21 heures

Approbation des comptes et du bilan au 31 Décembre 1949.
Rapport du censeur. — Nomination du censeur. — Questions diverses.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 9 Mai, à 20 h. 15

Admission de :

Mme BOUVIER, pharmacien, 56, rue de Clermont, Roanne, parrains Mlle Pascal et M. Dieudonné. — M. l'Inspecteur de la Protection des Végétaux, Directeur de l'Insectarium du Jardin d'Essais, Alger. — Syndicat professionnel de l'Industrie des engrais azotés, 15, place Bellecour, Lyon, parrains MM. Coquillat et Ponchon. — M. LAFERRÈRE Marc, 6, place St-Jean, Lyon, parrains MM. Viret et Berthet.
Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE : Mercredi 10 Mai, à 20 h. 15

P. VIETTE: Contribution à l'étude des *Hepialidae* (18^{me} note). Description d'un genre et d'une espèce nouvelle.
Présentation d'insectes. — Questions diverses.

SECTION BOTANIQUE : Samedi 13 Mai, à 17 heures

E. BONNOT: *Carex helodes* Link. dans les Monts du Roannais.
A. QUENEY: *Erica arborea* L. en Algérie et ses utilisations industrielles.
Présentation de plantes. — Questions diverses.

PARTIE SCIENTIFIQUE

PLUTEUS CARNEIPES sp. nov.

par R. KÜHNER.

Le champignon que nous nous décidons aujourd'hui à décrire sous un nom nouveau est certainement assez répandu dans le Sud-Est, où il est peut-être même assez commun ; il est probable qu'on le retrouvera ailleurs dans notre pays.

Sans doute est-il passé inaperçu par suite de confusions avec d'autres *Pluteus*, et notamment avec le vulgaire *P. cervinus*, auquel il ressemble par son aspect général, sa taille et sa couleur, mais dont il se distingue facilement : à l'œil nu, par son pied rosé à la base ; à la loupe, par son revêtement piléique finement velouté-floconneux ; au microscope enfin par ses *cystides* sans crochets. Il est en fait beaucoup plus voisin de *P. plautus* Weinm., au sens de QUÉLET, de MÉTROD, etc..., qui pousse dans des stations analogues, mais dont le pied est franchement poudré de brun dans la partie inférieure.

Nous avons remarqué et étudié pour la première fois *P. carneipes* il y a plus de vingt ans (20 août 1927) ; nous n'en avions alors récolté qu'un individu qui croissait dans un pré moussu, enclavé, dans la région de St-Bon (Savoie). Nous l'avons retrouvé en 1934 aux environs du monastère de la Grande Chartreuse (Isère) où il était assez répandu puisque nous l'avons recueilli le 1^{er} août (un exemplaire sur bois coupé ; chemin du Pavé), le 5 août (un carpophore à terre, à côté du réservoir de Casalibus et le 15 août (un exemplaire dans les débris au bord de la route du Billon), toujours sous bois. Tout récemment nous avons rencontré la même espèce en Haute-Savoie, dans la région de Samoëns (un individu au lieu-dit « le Béné », le 8 septembre 1948 et un groupe de carpophores sur un talus autour d'une souche, tout près de la station de Morillon, le 25 septembre 1949). Signalons enfin que nous l'avons aperçue en 1948 dans la région de Martignat (Ain) au cours d'une herborisation faite en compagnie de V. PIANE, et que M. JOSSERAND nous en montra en 1949 un exemplaire récolté par M. MAURY, dans la même région, le 23 octobre.

Nous espérons donc que la description ci-dessous donne une idée suffisante des variations individuelles de ce *Pluteus*, dont il restera à préciser l'habitat. Nous l'avons toujours trouvé dans les régions montagneuses où les conifères sont présents, mais nous n'oserions affirmer qu'il suit toujours l'épicéa ou le sapin.

DESCRIPTION

Chapeau (D = 4-8 cm.) convexo-campanulé obtus, puis convexe à plan-convexe, à large mamelon obtus, à bord tantôt lisse, tantôt striolé ou strié par transparence, parfois même assez longuement, d'un brun plus ou moins clair ou foncé (comme *P. cervinus*, ou plus clair ; n° 105 dilué du code de KLINCKSIECK et VALETTE), parfois plus foncé au centre, assez fréquemment plus ou moins rugueux ou rugueux-bosselé ; en outre pubescent-pruineux, pubescent-peluché ou le plus souvent fine-

ment et densément velouté-floconneux, ponctué-floconneux, ou poudré de granules, qui a un grossissement suffisamment fort se résolvent en fines méchulles pointues formées de poils fasciculés par leurs extrémités libres.

Chair piléique assez épaisse au disque, mais de plus en plus mince vers les bords, hyaline-concolore puis blanche, sauf vers la surface où elle est largement concolore au mamelon.

Lames franchement serrées ($L = 52 - 70$; $l = 2, 3, 4$), d'un rose tendre et clair, ventruées, plus ou moins larges, libres.

Stipe de 4,5-8 cm. de long, de 4 à 10 mm. d'épaisseur au sommet, légèrement et progressivement épaissi de haut en bas, pouvant atteindre 8-13 mm. d'épaisseur à la base qui n'est pas réellement bulbeuse, rayé de lignes hyalines, paraissant souvent glabre ou glabrescent, mais en réalité faiblement prineux-pubérulent (pas très densément), particulièrement dans la moitié inférieure, par de petits poils non colorés; d'un blanc plus ou moins nettement teinté de carné, rosé, ou rose-lilacé, au moins à la base, qui peut être en même temps un peu jaunâtre ou brunâtre superficiellement, à chair d'un blanc hyalin en haut, mais plus ou moins teintée de rose ou de rose-mauve vers le bas (coloration surtout frappante sur la coupe transversale), plein.

A la cassure, odeur faible, cependant un peu raphanoïde ou herbacée.

Chair ne bleuissant pas à la teinture de gaïac.

Spores brièvement et très obtusément oblongues, elliptiques ou ovoïdes (accidentellement subtrigones), $6,2 - 8,5 \times 5 - 6,2$ (-7,2) μ .

Basides à 4 stérigmates, $22 - 36 \times 7,5 - 8,5$ μ , fusiformes-ventruées (mais les basidioles peuvent être légèrement étranglées un peu au-dessus du milieu, ou à base seule plus ou moins ventruée).

Cystides faciales innombrables, grandes, (par exemple 66 μ . de long), ventruées (ventre de 20-27 μ de large), très saillantes (de 35-44 μ) par un col épais à sommet largement arrondi obtus, sans crochets, à paroi entièrement mince (par suite facilement collapses en herbier).

Arête des lames stérile par des poils fusiformes-coniques, en burette obtuse, ou claviformes à bec court, $50 - 55 \times 10 - 18$ μ , incolores.

Trame inversée, à hyphes fondamentales de 17-20 μ de large (le médiostate emmêlé peut être encore bien distinct à la base).

Revêtement du chapeau hérissé de poils dressés, serrés les uns contre les autres, longuement ventrus-fusiformes, à extrémité libre atténuée en pointe obtuse, $100 - 200 \times 15 - 28$ μ . Entre les bases de ces grands poils on peut en trouver nombre de beaucoup plus petits, mais ils ne forment pas de pellicule hyméniforme organisée. Tous ces poils naissent d'un revêtement à hyphes régulièrement couchées, très longuement cylindriques ou filiformes (de 9-11 μ de large) disposées sur de nombreuses couches. Dans la région inférieure du stipe, poils superficiels longuement fusiformes, à sommet atténué en pointe mousse, $170 \times 11 - 16$ μ .

Pigmentation vacuolaire dans le revêtement piléique, aussi bien dans les hyphes couchées que dans les poils qui le hérissent. Dans les régions superficielles jaunâtres de la base du stipe, nous n'avons vu que des poils à contenu incolore; mais nous avons observé un pigment brun-jaune déposé à l'extérieur des membranes des poils, qui peuvent en être plus ou moins largement gainés, sous forme de grains tantôt volumineux, guttuliformes, tantôt très fins, dispersés ou agglomérés en plaques pointillées ou en membranules plus ou moins étendues.

Nous n'avons pu découvrir de boucles, ni dans le revêtement du chapeau, ni dans la trame des lames, ni aux hyphes mycéliennes développées en culture pure sur HAGEM gélosé, où l'espèce pousse assez rapidement à partir de boutures de fragments de feuillets.

Hyphes de la chair et de la trame des lames non amyloïdes.

DIAGNOSE LATINE RÉSUMÉE.

Pluteus carneipes Kühner sp. nov.

Pileo 4-8 cm. lato, convexo, obtuse umbonato, umbrino, minutissime et dense floccoso-gausapato (sub micr. pilis elongatis, fusiformibus, erectis et inter se constipatis). Stipite sursum attenuato, solido, albo, sed plus minusve carneo colore deorsum, intus extrinsecus, infecto, glabrescente. Lamellis confertis, roseis, liberis. Cystidiis fusoides, muticis et tenuiter tunicatis.

(Travail du Laboratoire de Botanique de la Faculté des Sciences de Lyon, partiellement effectué à « La Jaysinia », station de Haute-Savoie du Museum National d'Histoire Naturelle).

Présenté à la Section Mycologique en sa séance du 20 Mars 1950.

**SUR UN PROCÉDE PERMETTANT DE TROUBLER
LE GEOTROPISME DES RACINES**

par Ch. MENTZER et G. NÉTIEN:

L'examen d'une graine germant montre que la radicule s'incline vers la terre par un géotropisme positif. C'est là une observation banale, cette direction se manifestant dès le début de la germination, tandis que la tigelle se dirige vers le haut.

Si par un procédé quelconque, on oriente la graine différemment, la racine ne tarde pas en s'allongeant, à reprendre la direction du sol. L'analyse des phénomènes du géotropisme a montré à la suite de différentes expériences (Exp. de KNIGHT, Exp. de CZAPECK, Clinostat de SACHS, etc...) que la courbure géotropique est proportionnelle à la quantité de stimulus reçue, qu'elle se déclanche après un certain seuil d'excitation, que la pesanteur intervient, qu'il faut envisager un temps de présentation durant lequel la racine est exposée au stimulus géotropique. D'autre part cette action se manifeste à l'extrémité et à la zone subterminale de la racine (BACH).

La description de ce phénomène a reçu une explication en faisant intervenir le rôle des auxines et leur distribution dans les organes de la plante. L'auxine répartie sous l'action de la pesanteur à la face inférieure de la racine se trouverait à une dose suffisante pour inhiber la croissance dans cette partie et la face supérieure appauvrie en auxines aurait un développement accéléré, ce qui provoquerait la courbure de la racine vers le bas.

Nous nous proposons dans cette note de relater une série d'expériences ayant pour but de montrer un renversement du géotropisme sous l'action d'une substance organique. Un tel procédé a été utilisé avec l'acide indolacétique chez *Thuja orientalis* par Mlle C. BULARD ¹.

1. Mlle C. BULARD. — Inversion du géotropisme par l'hétéroauxine chez *Thuja orientalis*. C. R. Ac. Sc., 1948, 227, 443-444.